



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

BUDGET 2026

Conférence de presse | 3 décembre 2025

GRANDES LIGNES DU BUDGET 2026

Benoît Simon-Vermot, chef du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population

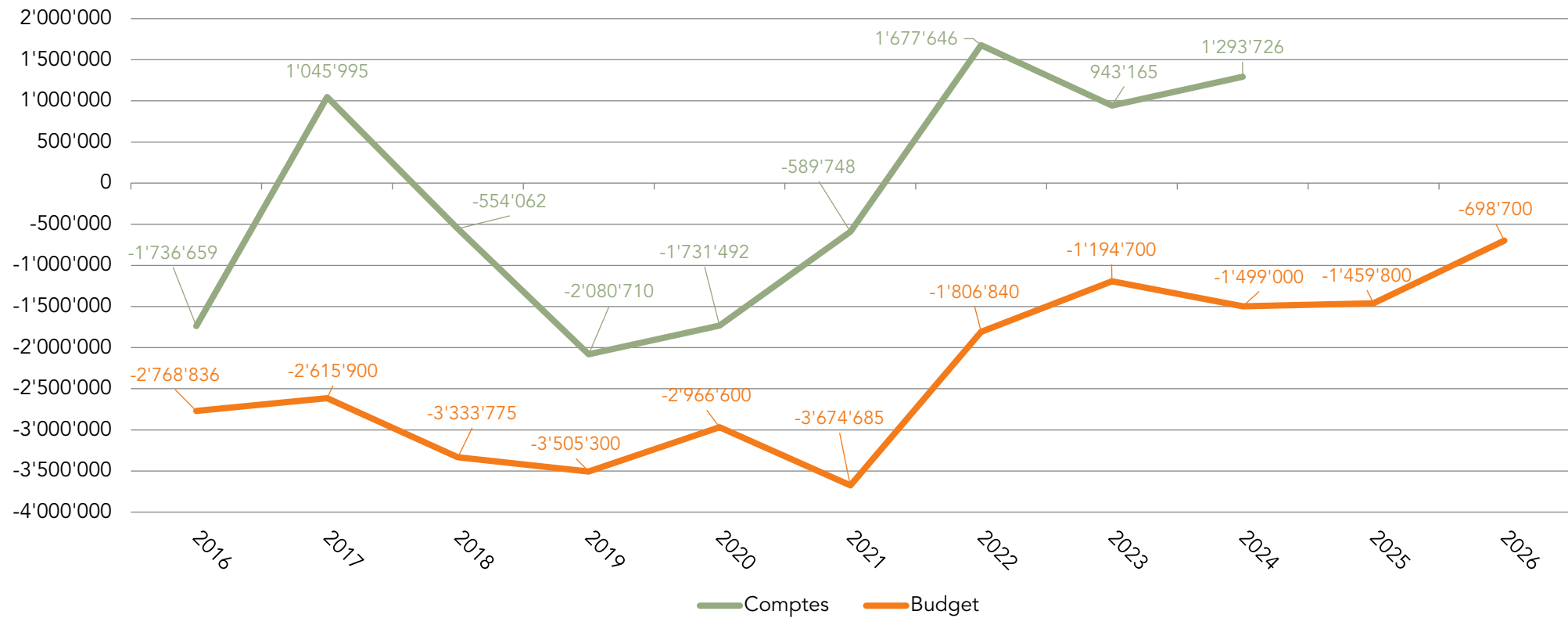
- Situation à nouveau difficile, mais avec un déficit plus bas que les années précédentes, fruit de plusieurs décisions du Conseil communal, dont un prélèvement à la réserve de politique budgétaire et la vente de plusieurs terrains.
- Les charges de personnel et les amortissements sont en hausse d'environ 3.3% par rapport au budget 2025.
- Les charges de biens, services et marchandises sont en hausse également mais de manière plus limitée (+2.4%) par rapport au budget 2025.
- Les revenus fiscaux baissent de manière importante entre les budgets 2025 et 2026 (-5.9%).
- La limite de déficit est largement respectée.
- Le plafond des investissements est en baisse par rapport au budget 2025.

CHIFFRES PRINCIPAUX

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Charges d'exploitation	-76'488'900.-	-74'206'150.-	-73'874'946.-
Revenus d'exploitation	69'024'400.-	68'535'300.-	70'923'740.-
Résultat des activités d'exploitation	-7'464'500.-	-5'670'850.-	-2'951'206.-
Charges financières	-1'342'400.-	-1'478'200.-	-1'444'209.-
Revenus financiers	4'081'000.-	3'388'050.-	3'520'106.-
Résultat provenant de financements	2'738'600.-	1'909'850.-	2'075'897.-
Résultat extraordinaire	4'027'200.-	2'301'200.-	2'169'034.-
Total du compte de résultat	-698'700.-	-1'459'800.-	1'293'726.-

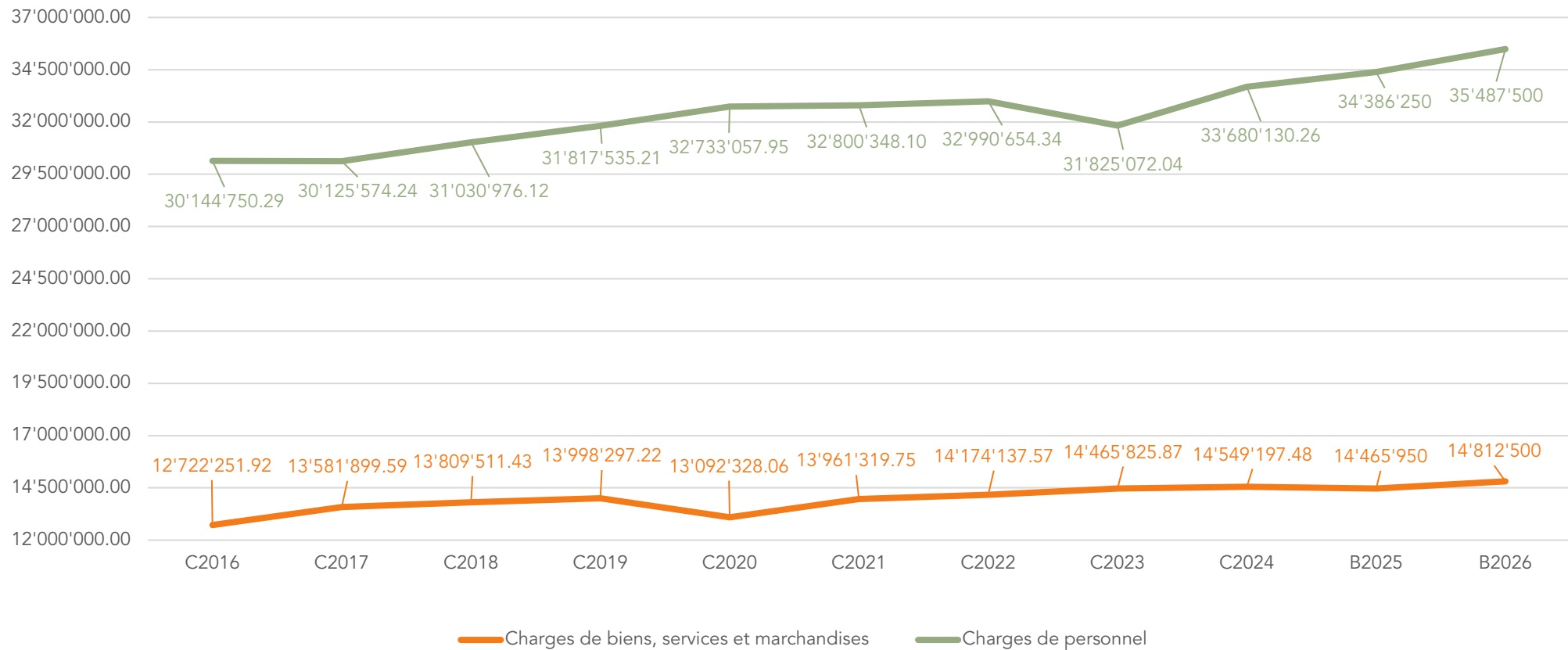
COMPTE DE RÉSULTAT

Historique du résultat depuis 2016



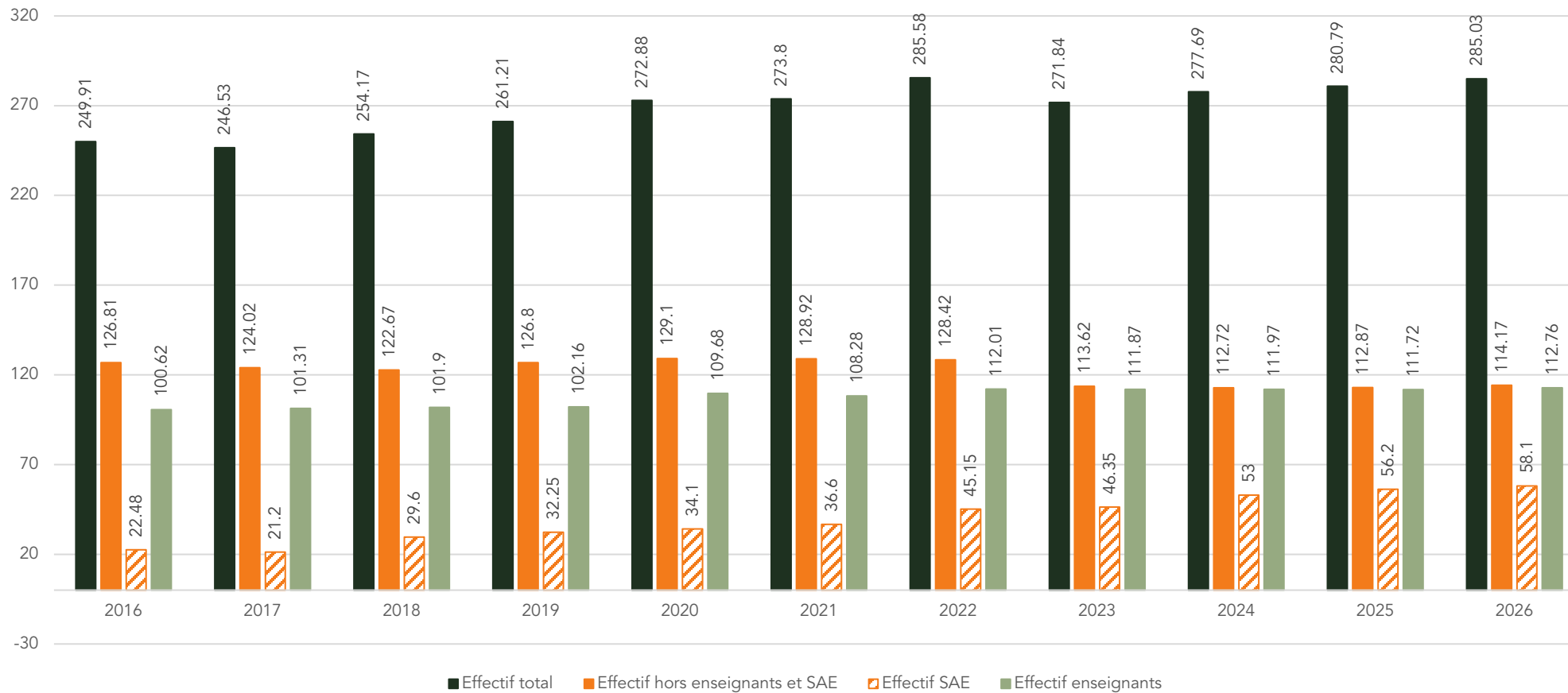
COMPTE DE RÉSULTAT

Evolution des charges de personnel et de biens, services et marchandises depuis 2016



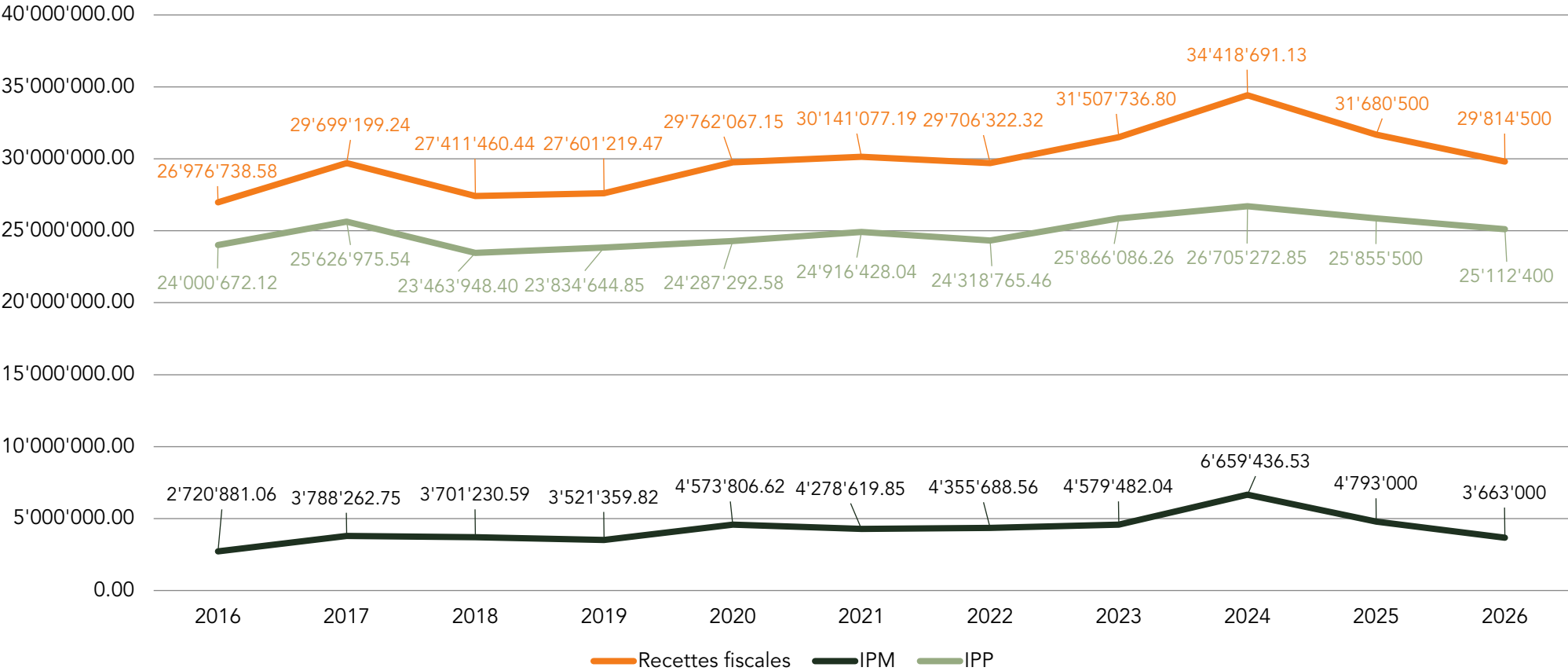
COMPTE DE RÉSULTAT

Evolution des effectifs depuis 2016 (en EPT)



COMPTE DE RÉSULTAT

Evolution des recettes fiscales depuis 2016





EVOLUTIONS MAJEURES (CHARGES)

Valéry Franchon, chef du service des finances

Améliorations (par rapport au budget 2025)

- Charges financières (- Fr. 135'800.-)
 - Taux d'intérêt et dette communale



EVOLUTIONS MAJEURES (CHARGES)

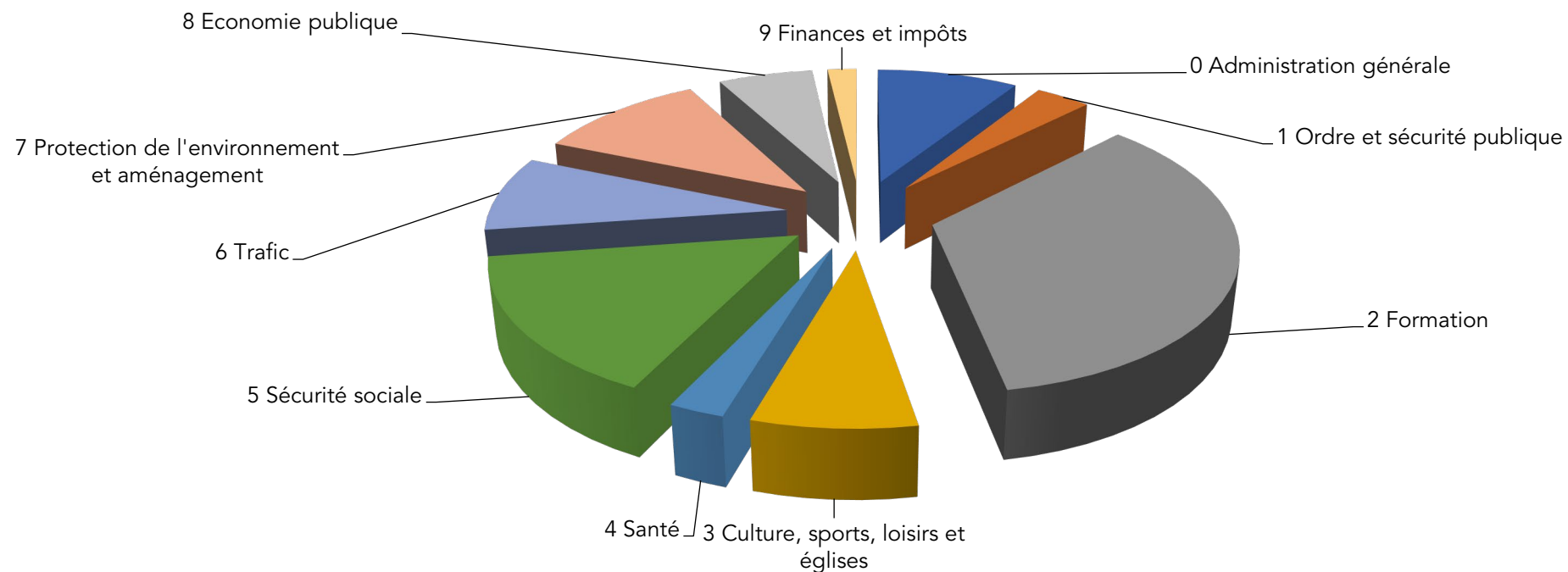
Péjorations (par rapport au budget 2025)

- Charges de personnel (+ Fr. 1'101'250.-)
- Charges de biens, services et marchandises (+ Fr. 346'550.-)
- Amortissements du patrimoine administratif (+ Fr. 233'300.-)
 - Nouvelle structure d'accueil à Couvet
 - Extensions des CAD de Couvet et des Bayards
 - Mesures PGA et PGEE
- Charges de transfert (+ Fr. 600'700.-)
 - Facture sociale
 - Contribution au dispositif préhospitalier neuchâtelois



RÉPARTITION DES CHARGES

Par type de politique publique





EVOLUTIONS MAJEURES (REVENUS)

Améliorations (par rapport au budget 2025)

- Taxes et redevances (+ Fr. 452'600.-)
 - Taxes d'équipement
 - Vente de chaleur aux CAD de Couvet et des Bayards
 - Part parentale pour les structures d'accueil
 - Taxes de raccordement aux CAD de Couvet et des Bayards
- Prélèvements sur fonds et financements spéciaux (+ Fr. 385'400.-)
 - Prélèvement au fonds des routes



EVOLUTIONS MAJEURES (REVENUS)

Améliorations (par rapport au budget 2025)

- Revenus de transfert (+ Fr. 1'503'600.-)
 - Péréquation intercommunale
 - Subventions cantonales pour les structures d'accueil
- Revenus financiers (+ Fr. 692'950.-)
 - Vente de quatre parcelles communales situées à Couvet
 - Réévaluation bâtiment Barak
- Revenus extraordinaires (+ Fr. 1'800'000.-)
 - Prélèvement à la réserve de politique budgétaire



EVOLUTIONS MAJEURES (REVENUS)

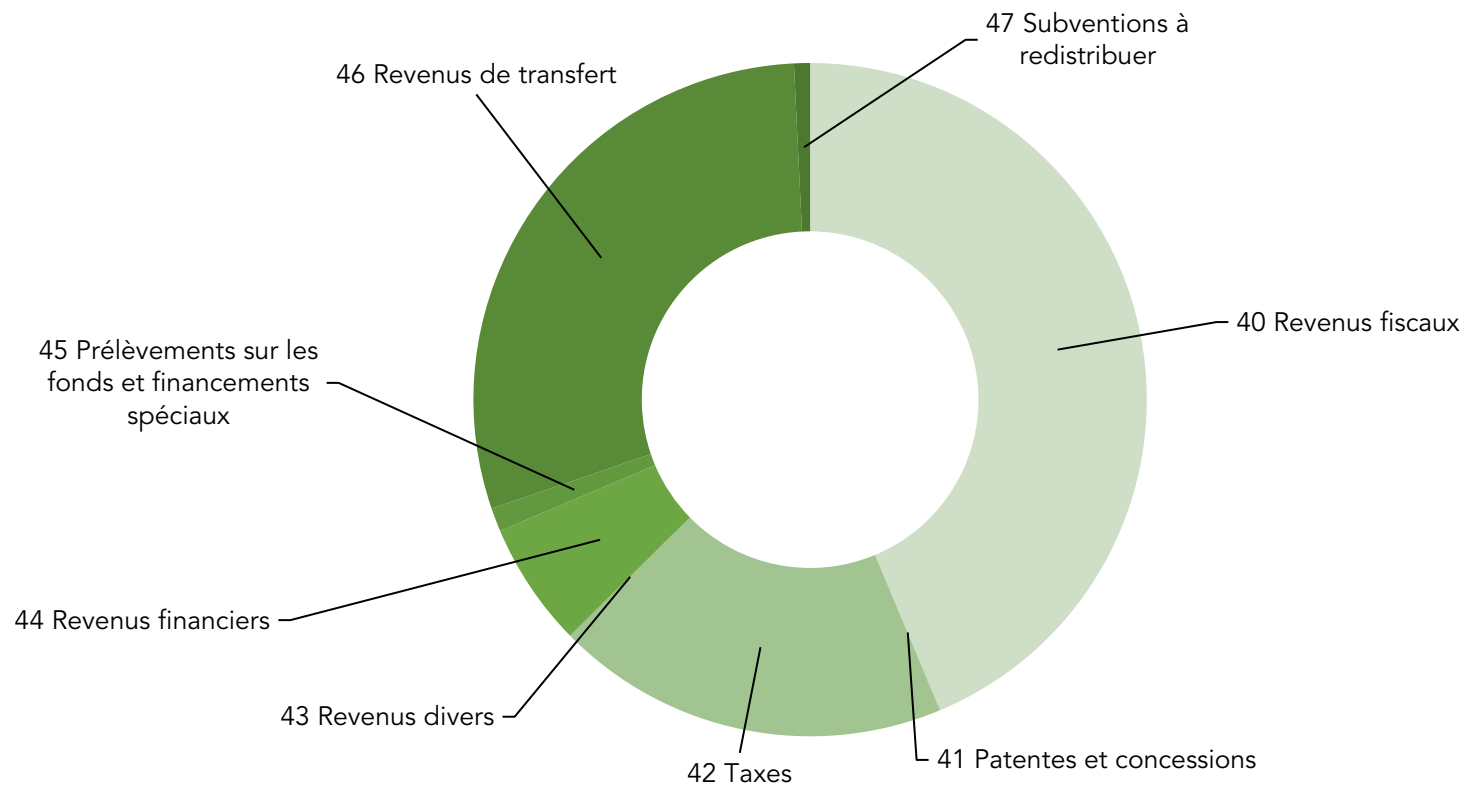
Péjorations (par rapport au budget 2025)

- Revenus fiscaux en forte baisse (- Fr. 1'866'000.-)



RÉPARTITION DES REVENUS

Par nature



MÉCANISMES DE MAÎTRISE DES FINANCES

- Selon le règlement communal des finances, mécanismes de maîtrise des finances communales constitués de deux principes:
 - déficit des comptes de fonctionnement ne doit pas dépasser 5% du capital propre (critère deux fois plus exigeant que la norme cantonale),
 - degré d'autofinancement de 70% pour les investissements.
- En 2026, le déficit de Fr. 698'700.- est inférieur à la limite de déficit qui est fixée à 5.9 millions de francs.
- Le montant maximal des investissements est fixé à 3.1 millions de francs pour l'exercice 2026 (il est de 3.9 millions de francs pour l'année en cours). Une fois ce montant dépassé, tout crédit (hors des domaines financés par des taxes comme les déchets, les chauffages à distance ou encore l'épuration des eaux) soumis à ce mécanisme ne pourra être voté qu'à une majorité qualifiée du Conseil général.

QUELQUES RATIOS

La dette brute devrait être inférieure aux revenus courants :

- *130.61% à Val-de-Travers (+10.87%)*

La dette nette devrait être inférieure aux revenus fiscaux :

- *189.74% à Val-de-Travers (+25.68%)*

L'excédent du bilan devrait couvrir au moins 12% des charges courantes :

- *77.68% à Val-de-Travers*

PFT 2026-2029

- Résultats négatifs récurrents, respectant la limite de déficit mais s'approchant dangereusement de cette dernière.
- Autofinancement toujours positif, mais fortement réduit (environ 1 million).
- Principaux défis:
 - Déficit structurel à résorber,
 - Priorisation des investissements.

INVESTISSEMENTS À CONCRÉTISER

- Ces dernières années, la Commune a continué à investir pour rester attractive, pour entretenir son patrimoine et pour répondre au défi climatique.
- Ces investissements déjà votés par le Conseil général doivent maintenant être concrétisés ou sont en cours de concrétisation:
 - Crédit-cadre de 20 millions de francs pour la réalisation du plan général d'approvisionnement en eau (PGA) (voté en novembre 2023)
 - Crédit de 12 millions de francs pour la création du chauffage à distance (CAD) de Môtiers (voté en juin 2024)
 - Crédit de 5.9 millions de francs pour la traversée de Couvet (voté en novembre 2024)
 - Crédit de 3.7 millions de francs pour développer l'attractivité du site Dubied (voté en novembre 2025)
 - Crédit de 8.3 millions de francs pour la rénovation de la piscine des Combes (voté en novembre 2025)

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026

- D'autres projets d'envergure sont attendus en 2026:
 - crédit-cadre pour les routes (5 millions de francs),
 - raccordement des bâtiments appartenant à la Commune au futur chauffage à distance réalisé par des entreprises privées à Fleurier (1 million de francs),
 - Terrain de football d'espaceVAL, pose d'un revêtement synthétique (1 million de francs),
 - Réaménagement de la traversée et de la gare de Môtiers (2.2 millions de francs),
 - 2^e tranche de la digitalisation du cercle scolaire (Fr. 320'000.-),
 - ou encore le remplacement du chauffage de certains collèges.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Benoît Simon-Vermot, chef du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population

- Situation encore et toujours préoccupante qui reste sous surveillance accrue du Conseil communal.
- A nouveau, nous avons la confirmation que notre Commune est fortement dépendante des soubresauts économiques et que les résultats annuels plus volatils des entreprises ont un impact important sur la santé financière communale. La situation économique neuchâteloise et suisse est donc un grand vecteur de crainte pour l'avenir.
- Les autorités communales continuent toutefois d'investir et de développer les prestations pour permettre à la Commune de rester attractive.
- En résumé: Val-de-Travers fait face à de grands défis dans un contexte tendu et incertain. La Commune peut toutefois compter sur de solides assises financières et sur sa volonté d'avancer en entretenant son patrimoine et en consolidant ses prestations.

MERCI
DE VOTRE ATTENTION

VAL-DE-TRAVERS.CH